

STATIONNEMENT PROFESSIONNEL

Vous êtes professionnel de santé ou artisan, bénéficiez de prestations préférentielles

Vous êtes professionnel de santé ou artisan :

Pour les médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, aides-soignants, prestataires de service d'aide à la personne, artisans, la Ville de Limoges a mis en place une tarification préférentielle valable sur les zones Rapido et Tempo, disponible directement sur les horodateurs : 42€/ mois , 2€/demi-journée.